

SOLUTIONS FAÇADES – SPÉCIALITÉS

VERNIS ANTIGRAFFITI



Vernis polyuréthane acrylique pour la protection des murs contre les tags.



PROPRIÉTÉS : Forme un écran protecteur contre les graffitis sur tous types de supports - Résiste aux intempéries - Laisse le mur respirer - Excellente adhérence sur surfaces peintes ou brutes.

DESTINATION : Extérieur sur tous supports poreux ou peints ainsi que les R.P.E. et les R.S.E*.

CARACTÉRISTIQUES

Aspect :	Brillant
Teinte :	Incolore
Densité :	1,03 +/- 0,05
Séchage :	Sec : 1 heure
Recouvrable :	3 heures
Température d'application :	+10°C - +30°C
Valeur limite en UE :	Catégorie A/i : 140 g/l 2010 Ce produit contient au maximum : 94 g/l de COV
Extrait Sec en poids :	29 % +/- 0,5
Extrait Sec en volume :	26 % +/- 0,5
Rendement moyen :	9 m ² / L pour une épaisseur de 30 microns secs
Conditionnement :	15 L - 3 L

*R.P.E : Revêtements Plastiques Épais / R.S.E : Revêtements Semi-Épais

SOLUTIONS FAÇADES – SPÉCIALITÉS

VERNIS ANTIGRAFFITI

CONSERVATION : 12 mois en emballage fermé non ouvert à l'abri du gel.

CLASSIFICATION AFNOR : Famille I Classe 6 a (NFT 36 005)

MISE EN OEUVRE

Les supports, travaux préparatoires et les conditions de mise en oeuvre seront en conformité avec les recommandations de la norme NF P 74201 (Réf. DTU 59.1)

Préparation de surface :

- S'assurer que le support soit bien sec et exempt de poussières avant d'appliquer le vernis.

Application :

- Appliquer une première couche pure (diluée à 5 % d'eau si le fond est très poreux).
- Appliquer une seconde couche pure 3 heures après la première.
- Dans le cas de fonds très poreux, une troisième couche peut être nécessaire.

Nettoyage des graffitis :

- La protection n'est optimale qu'après environ 8 jours de séchage à +20°C.
- Après séchage complet (8 jours), l'élimination des graffitis se fait au chiffon à l'aide du D2420.

Ce vernis est dégradé après 3 opérations de nettoyage. Il sera nécessaire de procéder à son renouvellement.

Matériel : Rouleau antigoutte 12 mm ou polyester tissé 12 mm, brosse polyester, pistolet pneumatique.

Nettoyage du matériel : Eau.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Se reporter à la fiche de données de sécurité disponible sur le site www.duralex-peintures.com et aux indications portées sur l'emballage.



Cette fiche a été établie et corrigée le 28/06/2024. Elle annule et remplace les fiches précédentes. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Les renseignements fournis sont basés sur les connaissances et notre expérience à ce jour. Elles ne peuvent en aucun cas impliquer une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité quant à l'utilisation de nos produits. Les conditions d'application échappant à notre contrôle, ce document n'est pas contractuel et la société DURALEX PEINTURES se réserve le droit de tout changement sans préavis.